

AUX AGENTS

LE CANARD est vendu aux agents et marchands de journaux à raison de huit centins la douzaine. Les numéros non-vendus ne seront pas repris. Les commandes devront être adressées au No 516 rue Craig.

Les timbres-poste seront reçus pour des montants au-dessous d'un dollar.

L'ABONNEMENT

L'abonnement au CANARD est de 60 cts par année, 25 cts pour six mois, strictement payable d'avance. Les timbres de poste sont reçus en paiement.

LE CANARD

MONTREAL, 16 DECEMBRE 1893

LA BOODLITE

Maladie infectieuse ravageant l'hôtel-de-ville

LE DIAGNOSTIC ET LE TRAITEMENT

Une maladie mystérieuse sévit parmi les membres de notre conseil de ville. Ses ravages augmentent dans une proportion alarmante depuis quelques mois. Un grand nombre atteints par le fléau sont condamnés à une mort certaine; la médecine ne leur offrant qu'un soulagement de courte durée, ils ne pourront pas survivre au froid du mois janvier prochain et le premier février ils ne seront plus comptés au nombre des vivants.

La "boodlite", comme la grippe, a un caractère infectieux et se propage rapidement dans un milieu propice.

Le microbe de la "boodlite" n'a pas encore été découvert par nos savants, mais les médecins appelés à traiter la maladie s'accrochent à dire qu'elle s'attaque d'ordinaire aux poches des échevins.

Les premiers indices de la "boodlite" sont l'abondance anormale de matières moussues accumulées dans la boue causant des engorgements sérieux dans l'appareil circulatoire, une torpeur des facultés morales, et une atrophie partielle du cœur. Chez quelques-uns il se produit une congestion financière qui arrive presque à l'apoplexie. Parfois il se traduit par une fièvre d'or inflammatoire, une boulimie des plus accentuées, ou des fringales spasmodiques. Lorsqu'un édile atteint de la "boodlite" il éprouve constamment un besoin impérieux de se surcharger de courses qui ne tarde pas à souffrir de la fièvre.

Quelles sont les causes de la "boodlite"? Elles sont aussi nombreuses que variées. Elles ont autant plus difficiles à saisir que les faits cachent toujours avec un soin très soigné les indices pouvant trahir leur existence. Cependant, d'après les observations faites récemment à Montréal par un savant, il résulte que la "boodlite" peut se caractériser principalement sur des pavages faits avec des matériaux gras et solides. Les égouts, les canaux et les trottoirs détrempés fréquentent les germes de la maladie.

Les chars urbains ont occasionné plus d'une fois le développement de la "boodlite". Les symptômes d'une nature très étrange, leurs symptômes ayant échappé à la sagacité de médecins très forts en diagnostic. L'usage de la ville à l'électricité est considéré comme une cause prédisposante à la "boodlite". Le fluide électrique pénètre lentement et invisiblement dans le système et y produit le plus dangereux désordre. Une autre cause de la "boodlite" se trouve dans la nature de certains terrains vendus récemment à la municipalité. Le sol se trouve être très propice à la culture des mi-

crobes de la "boodlite". Les miasmes qui s'en exhalaient étaient on ne peut plus délétères. On cite parmi ces terrains d'ingrès la ferme Gregory et les propriétés Amos et Byard. Lorsqu'il s'agit de l'achat d'une de ces terres la "boodlite" fait son travail occulte. Le milieu le dépeuple l'échevin lui-même, il devient trop honnête de terre pour faire patte en présence d'une spéculation grasse et plantureuse. Il faut qu'il y trempe au risque d'aller dans la soupe.

Il y a une multitude d'autres causes mystérieuses qui peuvent engendrer la "boodlite" chez les édiles. Nous ne chercherons pas aujourd'hui à les approfondir.

Disons maintenant un mot du traitement de la maladie. On n'a pu trouver aujourd'hui dans la matière médicale un évacuant assez énergique pour chasser du système atteint de la "boodlite" les mauvaises humeurs qui s'y sont accumulées. Les saignées, les sangues, les sudorifiques, les diurétiques, les lotions et les liniments sont impuissants contre le mal.

Autre cause de la "boodlite". Elle serait contagieuse d'homme à homme.

Le Dr O. S. Coxis, prépare actuellement une thèse qu'il se propose de publier dans l'Union Médicale. D'après ses observations personnelles la "boodlite" peut s'attraper d'une autre personne comme la picote, la gale, le typhus et autres maladies congénères. Il cite le cas d'un haut fonctionnaire municipal qui éprouve depuis sa nomination des douleurs chroniques atroces pour être venu en contact avec un échevin atteint de "boodlite" à la phase aiguë. Son mal redouble d'intensité tous les trois mois. Il se plaint d'anémie tandis que l'autre souffre de plethore. Ce cas rend le médecin on ne peut plus perplexé sur le traitement.

Le seul moyen curatif recommandé par LE CANARD est l'application énergique d'un quintuple extrait de votes à une élection générale. Nous voulons dire un vote caustique, scarifiant, bistourisant et amputant. Bref, il faut recourir à une opération de haute chirurgie.

En d'autres termes, il faut que le remède soit aussi cruel que le mal. La "boodlite" dans une corporation est aussi dangereuse que la lèpre.

Faisons la disparaître à tout prix.

LE DOCUMENT DE ROME

Notre correspondant de Rome nous télégraphie ce qui suit en date du 15 :

Été chez le secrétaire. N'a pas voulu m'écouter au lieu. Crois qu'il se moque de moi. Il m'a fait parvenir le document suivant pour publication dans le CANARD :

TEXTE LATIN

Canadiens Montrealsi dicit semper nobis multum fil. torlando. Non se pasat unum unum sine quod Romi appellati est jugere unam difficultatem. Non estis gentes sicut estum mundi, apud vos catholicitas est semper in aqua bouillantâ.

Habent journalistos qui faciunt credere populo omnes species dogmorum. Scimus quod se passit in parvulo circulo Montrealsi ubi membri non se gênant dicere: "Est plus nimis liberalis in Româ. Non tapet satis fortiter super homines qui attaquant Ecclesiam in personâ ministrorum ejus per exemplum Franchetum, et gentes ejudem potestatis."

Savemus etiam homines politici quando electionis appropiant, faciunt magnam demonstrationem religionis et se montrant majores catholici quam Noster Sanctus Pater.

Est questio scolarum catholicarum in Manitoba. Cur non obligant ministri Ottawae ad se prononcere in maniera definitiva? Cur quærerent meridiem in quatorzibus horibus? Chosa simpli est sicut boum dies.

Oportet votare in Communibus secundum conscientiam.

Est etiam questio Lavalii. Si ramenatis eam Romæ perditibus latinum vestrum. Non volumus esse bidrati per illes quinque soli.

Si Filiatrault et copini ejus Canada-Rouge veniunt in Româ, passabuntur hobo sine remissione. Habemus omnes oreillos

in crinibus quando pensamus chosibus Canadæ.

TRADUCTION

Les Canadiens de Montréal nous donnent beaucoup de fil à retordre. Il ne se passe pas une année sans que Rome soit appelée à juger une difficulté. Vous n'êtes pas des gens comme le reste du monde; chez vous la catholicité est toujours dans l'eau bouillante. Vous avez des journalistes qui font croire au peuple toute espèce de dogmes.

Nous savons ce qui se passe dans un petit cercle de Montréal où les membres ne se gênent pas de dire: "Il y a un pape trop libéral à Rome. Il ne tapet pas assez fort sur les hommes qui attaquent l'Église dans la personne de ses ministres, par exemple Franchette et les gens de la même potée. Nous savons aussi que les hommes politiques lorsque les élections approchent font une grande démonstration de religion et se montrent plus catholiques que Notre Saint Père.

Il y a la question des écoles catholiques au Manitoba. Pourquoi n'obligent-ils pas les ministres d'Ottawa à se prononcer d'une manière définitive? Pourquoi cherche-t-on midi à quatorze heures. La chose est simple comme bonjour.

Il faut voter dans les communes d'après sa conscience.

Il y a aussi la question de Laval. Si vous la ramenez à Rome vous perdrez votre latin. Nous ne voulons plus être bûchés par ces cinq sous là.

Si Filiatrault et ses copains du Canada-Rouge viennent à Rome ils seront passés au hobo sans remission. Nous avons tous les oreilles dans le crin, rien qu'à penser aux affaires du Canada.

HARNAIS MUNICIPAL

La grande question au conseil municipal est de savoir pour qui certain harnais en litige a été confectionné. Les uns en tiennent pour Morin; les autres pour Miron. Mais à quoi bon se casser la tête pour si peu? La question se réduit à un simple jeu d'esprit. Morin et Miron, c'est tout comme, ou à peu près, chacun de ces noms étant l'anagramme de l'autre.

Heureux conseil qui peut amuser le public de pareils passe-temps et faire concurrence à nos feuilles les plus humoristiques!

N'allez pas croire que le susdit harnais soit à l'usage personnel de messieurs les échevins. L'erreur est d'autant plus probable que tout le monde a entendu parler du harnais à l'immatriculation sous lequel blanchissent nos employés publics; mais le harnais qui occupe en ce moment le conseil municipal n'est pas figuré; c'est un vrai harnais, en vrai cuir, un harnais du service des vidanges. Vous voilà prévenus; bouchez-vous le nez d'avance. C'est une affaire qui ne sent pas la rose; demandez plutôt au maxime chevalier des selles administratives.

On peut s'étonner à bon droit qu'il y ait une cassette dans une affaire où il ne s'agit nullement de bijoux et où des tonneaux seraient certainement plus utiles.

Il y a aussi dans tout cela, un contre-maître exotique, un blondin, paraît-il, venu du nord sans doute, une certaine plante et du bois menu, une vrai macédoine, quoi!

Il est grandement temps qu'un beau soleil vienne jeter sa lumière sur cette noire purée.

TRIBOULET.

LE FARDEAU DE L'EXISTENCE

On a bien raison de dire que l'existence est un rude fardeau, du moins pour d'aucuns; demandez plutôt à ces pauvres diables qui sans pain, sans travail, sans ressources par ces jours de froid, en sont réduits à demander comme une faveur d'être mis en prison. Et le plus triste, c'est que souvent ce sont de malheureuses femmes, avec des enfants sur les bras.

La prison réservée jadis aux criminels devient aujourd'hui la ressource suprême des honnêtes gens!

O civilisation, voilà bien de tes coups!

Et pourtant, avant de songer à la prison,

il reste encore une ressource aux malheureux: celle de l'Allemand qui, l'autre jour, est allé offrir son corps au coroner de Philadelphie pour être disséqué après sa mort. L'Allemand a reçu ainsi 75 dollars qui au moins lui prolongeront l'existence.

Il est doux de penser que, si malheureux qu'on soit, on a encore une suprême ressource, une dernière planche de salut, et que même sans un sou vaillant dans sa poche, on porte en soi un capital. Nous voilà tous capitalistes... devant le scalpel du chirurgien.

D'ailleurs, de quoi vous plaignez-vous, vous qui n'avez pas de gîte? Vous n'êtes pas les seuls à caser dans notre bonne ville de Montréal. Dans ce moment, on s'occupe tout spécialement de Son Excellence le gouverneur général. A tout seigneur, tout honneur, n'est-ce pas? Quand on aura préparé un bon nid, bien chaud, au pauvre homme qui en a tant besoin, alors on pourra aviser à votre sort. En attendant, vous devez vous estimer bien heureux de pouvoir trouver le vivre et le couvert en prison.

C'est ainsi que l'eau va toujours à la rivière et que dès ce monde, les premiers qu'on devrait secourir sont toujours les derniers auxquels on pense.

Ainsi va le monde, et ce n'est ni vous ni moi qui pourrions y rien changer. La civilisation à ses victimes, qui, pour trafiquer une existence misérable, doivent solliciter l'entrée des prisons, moins fortunés que certains animaux infimes qui n'ont pas besoin de recourir à cette humiliation, par exemple les rats.

RATAPOL.

HOCHELAGA

La campagne électorale est commencée dans le quartier d'Hochelega. Mince d'éloquence et de style le manifeste lancé par M. J. H. Nault, le premier candidat sur les rangs contre l'échevin Hurlubise.

Le représentant actuel du quartier a un adversaire aussi fort que lui en fait de littérature électorale.

Jugez-en par l'extrait suivant de son adresse:

"Je m'engage par les présentes de travailler de toutes mes forces pour l'avancement, le progrès matériel et pécuniaire du quartier, advenant le succès de ma candidature, de plus, je serai en toutes circonstances, le défenseur, le protecteur fidèle et sincère du propriétaire, du locataire, de la classe ouvrière, à laquelle j'appartiens moi-même, étant comme vous le savez, fils d'un père ouvrier que jamais ni les circonstances, ni les vicissitudes, ni les honneurs ne me feront renier.

Je suis un peu jeune, il est vrai, mais le courage, et l'énergie ne me feront jamais défaut quand il s'agira de défendre les intérêts de mes électeurs."

M. Nault est évidemment le candidat de tout le monde.

Vous avez vu comme il ménage la chèvre et le chou.

La parole est maintenant à l'échevin Hurlubise.

Dans l'office, Baptiste presse de près Justine qui se débat:

— Voyons, finissez!
— Ma petite Justine! tu es si gentille.
— Dieu que vous êtes bête! C'est à croire que je suis avec monsieur.

* *

En police correctionnelle:
L'ACCUSÉ.—Je demande le huis clos!
LE PRÉSIDENT.—Pourquoi faire? Vous êtes accusé de vol avec effraction!
L'ACCUSÉ.—Je ne voudrais pas que l'affaire se sache... elle me ferait manquer un riche mariage!...

* *

Monsieur A... intime ami de madame X... et qui est doué d'un nez gigantesque, ne peut réussir à faire la conquête du bébé de la maison Bonbons, jouets, promesses, rien n'amené Zilette embrasser Monsieur A... vis à vis duquel elle garde une distance prudente.
— Voyons, petite, lui demande un jour sa mère, puisque le monsieur n'est pas là, dis pourquoi tu ne veux pas l'approcher.
Zilette pleurnichant:
— Veux pas... il a un nez trop grand... j'ai peur qu'il me renifle.